

Vous traitez UN des deux sujets au choix....

SUJET I

La guerre froide : une guerre d'un type nouveau

Bon... C'est toujours compliqué quand la PB est évidente de la reformuler !!! En quoi la GF est une guerre d'un type nouveau ?? C'est tellement tentant.. Mais dans cette matière dont certaines d'entre vous font leurs derniers efforts, la mise à l'écart des termes donnés permet de mieux comprendre de quoi il est vraiment question...

PB en quoi la GF est un affrontement inédit ? L'installation de la bipolarisation fait-elle de la GF une guerre inédite ?

I – la bipolarisation du monde

- 1 – un affrontement idéologique, mais ce n'est pas le premier
- 2 – les deux BLOCS constitution fin 40ies – début 50ies
- 3 – des conflits périphériques concrétisent l'affrontement idéologique

II – une guerre de 50 ans

- 1 – le rôle des armes atomiques, de Cuba à SALT
- 2 – une guerre longue mais au rythme varié (le rôle de la Détente)
- 3 – une guerre sans vainqueur ? Ou qui a gagné/perdu la guerre froide ?

=> on pourrait conclure qu'avec la fin du système communiste, le système libéral original de la GF, avec un peu de place à l'Etat et une ouverture sur le social, a été abandonné, laissant à nouveaux, comme au XIXe siècle, toute la place aux grands intérêts économiques sans que les citoyens restent au cœur de l'équation politique... La croissance était une arme de GF, elle a gagné la guerre. Le système étatique mal ficelé a perdu. Les citoyens jusque là pris en charge par l'Etat sorti de la 2GM ne sont plus considérés que comme des consommateurs : c'est l'ère du marché et de la mondialisation... Seule la remise en cause par la destruction de l'environnement a pu, un temps, donner un rôle à l'Etat... Il ne revient pas par la protection du citoyen, il revient par la surveillance et la sécurité. L'Etat libéral sécuritaire perd de sa libéralité...

Si on pouvait, on aurait fait plutôt :

- 3 – un modèle pour les guerres contemporaines ?

SUJET II

L'Europe en Guerre Froide
(1949-1968)

Après avoir présenté les deux documents, montrez comment chaque organisation y justifie son existence et analysez la place qui est donnée aux deux Grands en Europe.

Ce sujet est sur le livre de TC... regardez les méthodes.. Peu d'élèves se sont risqués à cet exercice qui était assez indigeste, je l'avoue.... J'ai rajouté les bornes chrono pour orienter un peu.. 1949 pour la création du TAN et 1968 pour l'intervention du PdV à Prague...

Le plus simple était de partir sur une PB du style.. DQM l'Europe devient elle un front de la GF ?

Et en tirant un peu sur les cheveux, on peut arriver à ça.... regardez si le bouquin vous donne une correction pour bébé...

I – Une Europe bipolaire

1 – 1945-1949 : découpage – doc 2 OTAN – radicalisation à l'ouest qui => tensions...

2 – la question allemande : blocus, 2 Etats non prévus, cristallisation des tensions, mais maintien des règles de Potsdam => circulation libre – question du réarmement => CED dès 1952

3 – entrée de la RFA dans l'OTAN – doc 1 qui provoque le PDV, alors que l'Autriche devient neutre

II – Des remises en causes

1 – la coexistence pacifique mais répressive => 53 berluin est/ Pologne 56/ Hongrie 56 <=> refus de la bipolarisation => répression russe, logique du doc 1

2 – début 1960 ies, doc 2 => mur en 1961

3 – détente ou pas ? Critique DG de l'OTAN, sortie du commandement intégré / Prague 1968

1 Les « États pacifiques d'Europe » s'unissent

Les Parties contractantes, réaffirmant de nouveau leur aspiration à créer un système de sécurité collective en Europe, fondé sur la participation de tous les États européens indépendamment de leur régime social et politique, ce qui permettrait d'unir leurs efforts pour assurer la garantie de la paix en Europe, tenant compte en même temps de la situation qui s'est créée en Europe par suite de la ratification des accords de Paris qui prévoient la formation d'un nouveau groupement militaire sous la forme de l'Union de l'Europe occidentale¹, avec la participation de l'Allemagne occidentale en voie de remilitarisation et avec son intégration au bloc nord-atlantique, ce qui augmente le danger d'une nouvelle guerre et crée une menace à la sécurité des États pacifiques, convaincus que, dans ces circonstances, les États pacifiques d'Europe doivent prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de leur sécurité et au maintien de la paix en Europe [...], ont résolu de conclure ce traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle...

Préambule du traité fondant le pacte de Varsovie, 1^{er} mai 1955.

1. Créée en 1954 par le traité de Paris, l'UEO est une organisation militaire qui permet à la RFA de recruter une armée et de l'intégrer dans le bloc occidental.



2 « La vigilance est le prix de la liberté »

Couverture d'une brochure publiée par l'OTAN en 1960.